**Verbatim de la BienTraitance**

**Réponse à E. Revellat**

**Les points qui ont été abordé**

1. **Concernant « Burn-out Résilience » = attente du retour de la mutuelle**
2. **Concernant « Verbatim de la Bien Traitance – VBT »**
	1. **Dans le contexte d’un POC dans la Région Bourgogne – Franche Comté – BFC avec le PGI (leader local / living’ Lab) avec une subvention de cette Région pour un pilote début 2019**
		1. Bénéficier de l’expertise métiers des experts Revellat (voir quelle structure = Asso ou société commerciale) + réseau pour la notoriété / dissémination du jeu (professionnels + institutions + actifs aidants) + aide financière notamment via des institutions Département Val-de-Marne
		2. Si pas aide financière directe, il faudrait que l’apport de Revellat ne consomme pas la subvention Région BFC
		3. Optimiser le service rendu en apportant la formation en présentiel (vraie et/ou en e-learning)
		4. Fournir liste de fondations = éventuels mécènes
	2. **Il y a 3 temps pour VBT**
		1. Le pilote au minimum dans cette 1ère Région en attendant d’autres POC locaux et/ou nationaux (Mutuelles et/ou Korian)
		2. L‘industrialisation
		3. La commercialisation (via une personne à recruter par Revellat)
	3. **Pour Dr CS il y a :**
		1. Un VBT générique qui fonctionne partout (local / national), pour tous (aidants familiaux ou prof.) et tout le temps
		2. Un VBT personnalisé à la demande par ex. une Région, une Mutuelle, …
	4. **Dr CS membre de l’association**
	5. **Dès que le budget Pilote est bouclé, il faudra contractualiser (place de Revellat / propriété intellectuelle et ROI / commercialisation = un droit d’usage / royalties / % sur les ventes (selon la structure Revellat et la stratégie arrêtée**